

Veille sanitaire internationale	
Brève	06/05/2022

PPA en Italie : détection d'un cas dans le Latium le 04/05/2022

Résumé : Un sanglier a été détecté positif au virus de la peste porcine africaine le 04/05/2022 en périphérie de Rome (province du Latium), à plus de 400 km des cas du Piémont et de Ligurie. Le génotype du virus n'est pas encore connu. Les données épidémiologiques actuellement disponibles ne permettent pas d'identifier l'origine de ce cas.

Pour le comité de rédaction de la Plateforme ESA : Jean-Philippe Amat, Eric Cardinale, Sophie Carles, Julien Cauchard, Céline Dupuy, Sylvain Falala, Guillaume Gerbier, Viviane Hénaux, Celia Locquet, Carlène Trévenec, Renaud Lancelot

Auteur correspondant : plateforme-esa@anses.fr

Un cas de peste porcine africaine (PPA) sur un sanglier a été suspecté le 04/05/2022 dans le Latium à proximité de Rome (Figure 1). Il a été analysé positif par l'Istituto Zooprofilattico Sperimentale (IZS) du Latium et de Toscane en première intention puis confirmé positif par RT-PCR par l'IZS de l'Ombrie et des Marches (laboratoire de référence italien). Il a été notifié à la Commission européenne le 05/05/2022 par les autorités sanitaires italiennes. Le génotype n'est pas encore connu. Ce sanglier était dans un état pré-agonique et a été mis à mort pour cette raison (source : Commission européenne ADIS le 05/05/2022).

Les autorités sanitaires italiennes ont précisé dans les médias que le cas se situait dans la réserve naturelle de l'Insugherata, au nord-ouest de la capitale. L'étendue du périmètre de surveillance est en cours de définition en lien avec la Commission européenne ([article média du 05/05/2022](#)).

D'après le syndicat agricole Coldiretti, la population de sangliers serait estimée à environ 20 000 individus dans la province de Rome et 100 000 dans le Latium (Source : [article média du 03/05/2022](#)).

L'origine de ce nouveau cas, très éloigné des cas du Piémont et de Ligurie, reste à ce jour inconnue. L'hypothèse la plus probable est la consommation de produits carnés contaminés issus des ordures ménagères. En effet, les sangliers peuvent avoir accès aux poubelles dans cette zone urbanisée. Si ce virus était confirmé de génotype II, il pourrait tout autant être lié aux cas du nord de l'Italie qu'à une nouvelle introduction en provenance d'Europe de l'Est voir d'Asie.

Si le virus est de génotype I, il serait alors plus probable que ce cas soit lié à une introduction depuis la Sardaigne.

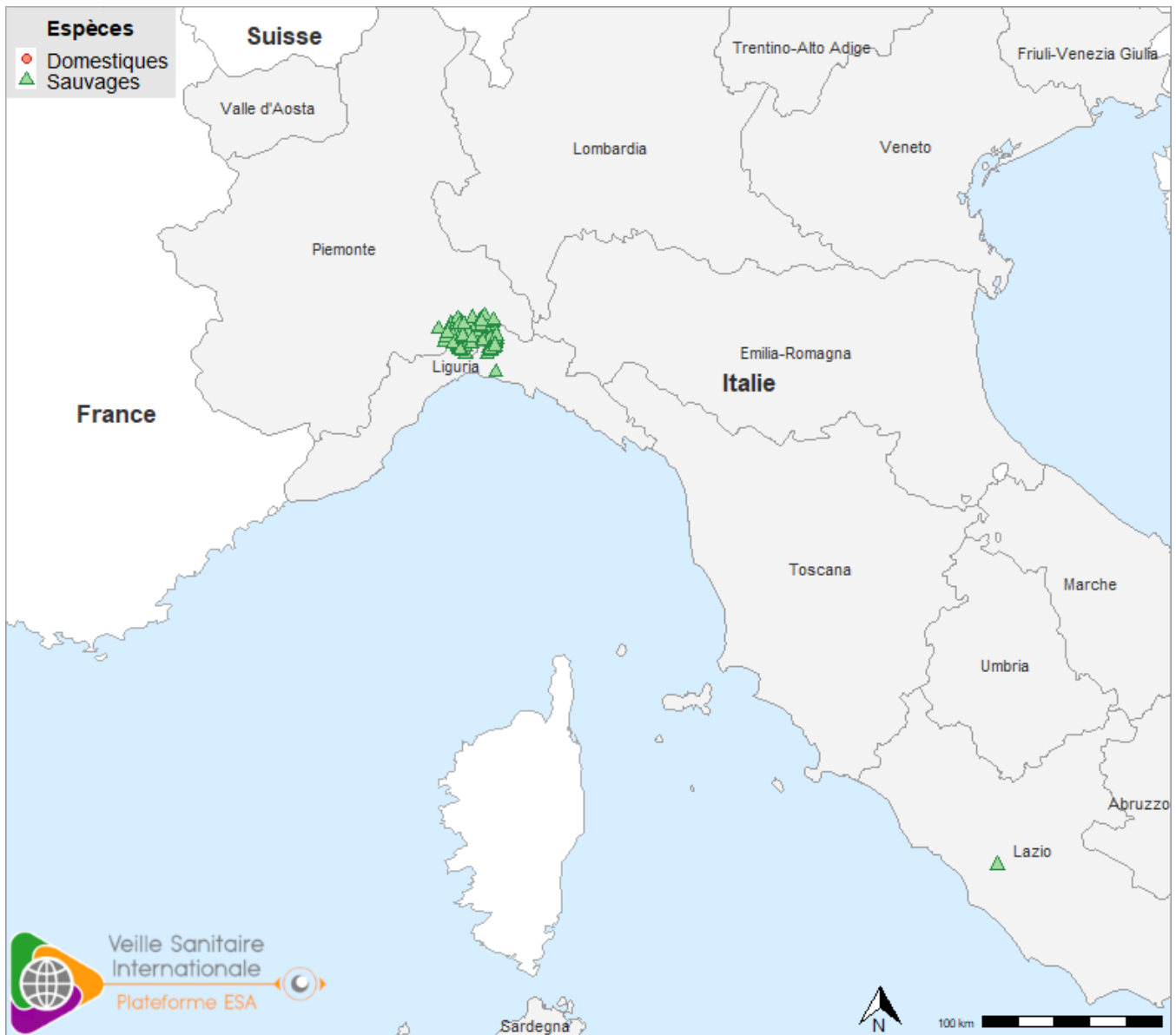


Figure 1 : Cas de PPA en Italie continentale entre le 05/01/2022 et le 05/05/2022 (virus de génotype II sauf dans le Latium (Lazio en italien) où le génotype n'est pas encore connu) (source : Commission européenne ADIS au 05/05/2022).

Pour en savoir plus sur l'historique des cas de PPA en Italie : voir fiche du BHVSI-SA du 03/05/2022, pages 27 à 29 ([lien](#))

Ce document créé dans le cadre de la Plateforme d'épidémiosurveillance en santé animale (ESA) peut être utilisé et diffusé par tout média à condition de citer la source comme suit et de ne pas apporter de modification au contenu « © <https://www.plateforme-esa.fr/> »